

## Séance ordinaire du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont convoqués à une séance qui se tiendra le mardi 5 juillet 2022, à 19 h 30, au siège social du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, situé au 2255, avenue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Assermentation des nouveaux membres du conseil d'administration
5. Bloc de résolutions et information
5.1. Résolutions
5.1.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mai 2022;
5.2. Reddition de comptes
5.2.1. Rapports trimestriels sur l'octroi des contrats et modification de plus de 10% du montant initial d'un contrat;
5.2.2. Structure administrative et plan d'effectifs des directions;
5.2.3. Offre de services du secteur de l'éducation des adultes;
5.2.4. Offre de services du secteur de la formation professionnelle;
5.2.5. Octroi de contrats de services de formation de plus de 100 000 \$;
5.2.6. Octroi de contrats de services de formation de plus de 250 000 \$;
5.3. Information
5.3.1. Bilan du comité d'engagement et de réussite des élèves;
6. Points de décision
6.1. Nomination à la vice-présidence;
6.2. Nomination aux comités;
6.3. Révision de décision;
6.4. Plan triennal 2022-2023 – 2024-2025;
6.5. Encadrement budgétaire 2022-2023;
6.6. Budget initial 2022-2023;
6.7. Placement de la clientèle au primaire dans la MRC d'Acton;
7. Rapport du directeur général
8. Levée de la séance